



Ressources
Humaines

Bilan de compétences
Entreprise

Version du 2 décembre 2025

Principes

Généraux

Vous avez décidé de faire un bilan de compétences et allez en être l'acteur.

C'est une démarche importante qui va vous demander un grand effort de réflexion, au cours de laquelle nous allons vous accompagner.

En effet, le bilan de compétences a pour objet de vous permettre d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos motivations et intérêts professionnels afin de définir un projet professionnel personnalisé.

Nous vous rappelons que nous sommes tenus au secret professionnel, et que vous seul êtes le propriétaire des résultats du bilan. Son contenu ne sera communiqué à aucune institution ou personne extérieure à notre cabinet.

De plus, cette démarche est basée sur le volontariat, vous ne pouvez être contraint d'effectuer un bilan de compétences.

Avant de vous engager nous vous proposons de parcourir notre démarche de bilan pour plus d'informations sur notre savoir-faire, nos méthodes et outils de bilan de compétences.

Objectifs du bilan

1

Prendre conscience de ses réalisations

Découvrir des axes de développement inexploités et atteignables

2

3

Faire émerger un ou des projets professionnels en lien avec les capacités, valeurs et intérêts

Elaborer un ou des projets réalistes et réalisables et en lien avec le marché de l'emploi

4

Déroulement 3



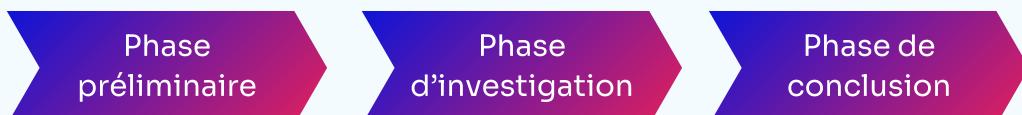
Entretien préalable **gratuit et sans engagement**

Il permet de faire connaissance avec votre consultant référent qui vous accompagnera durant le bilan :

- Présentation des objectifs et du cadre réglementaire du bilan de compétences
- Présentation de la méthodologie utilisée, du cabinet et des moyens matériels et humains disponibles
- Pour toute personne possédant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et souhaitant un aménagement spécifique de notre accompagnement, nous vous invitons à prévenir votre consultant référent.
- D'une durée de 30 à 45 min
- Aucun prérequis nécessaire à l'admission

Mise en place du suivi

Un suivi individuel est assuré par un consultant référent, interlocuteur privilégié durant le bilan.



- Entretiens individuels réalisables en **présentiel** ou en **distanciel**
- Accompagnement rythmé par des rencontres en face à face avec le consultant et des phases de travail autonomes en asynchrone via notre solution digitale
- Une salle documentaire à disposition avec soutien logistique (Internet, livres, PC, imprimante, photocopieur...).

Les 3 phases de suivi 4

Phase préliminaire

Vous informer sur le déroulement du bilan de compétences.

Définir le contexte de mon Bilan :

- **Échanger** sur votre environnement personnel et professionnel
- **Co-construire** les objectifs opérationnels afin de personnaliser mon accompagnement

Confirmer votre **engagement** au cours de cette démarche.

Phase d'investigation

Entreprendre un travail de découverte de soi

- En fonction des objectifs identifier les caractéristiques personnelles à analyser : personnalité, intérêts, motivations et valeurs professionnels,
- Identifier vos acquis et atouts professionnels.
- Déceler vos ressources et vos potentialités inexploitées.

Rechercher et confronter des pistes professionnelles

- Définir une stratégie de recherche
- Analyser les choix et les confronter
- Identifier l'accessibilité et la faisabilité économique des projets

Choisir et valider un ou des projets professionnels.

Phase de conclusion

- **Elaborer** un plan d'action stratégique pour atteindre son projet
- Prendre connaissance et vous approprier les **résultats du bilan**.

*Lors de cette phase de conclusion nous présentons
et remettons le document de synthèse du bilan de compétences.*

Suivi post-bilan

Entretien individuel à **6 mois** pour faire le point sur l'avancement du projet professionnel (réalisations effectuées ou à venir).

Modalités



- **10 rendez-vous** en face à face d'une durée de 1h30 (en présentiel ou distanciel)
- Accompagnement personnalisé, réalisé avec un regard croisé consultant coach certifié et/ou psychologue du travail pour réaliser un focus sur une thématique précise.
- **15h avec votre consultant sur 24h**



Une plateforme digitale à distance vous guidera dans votre démarche bilan et dans la mise en oeuvre du projet 24h/24h.



Le délai d'accès est de 14 jours pour débuter le bilan de compétences après la validation de la réservation sur le CPF (délai légal minimum de rétractation)

Outils



Solution digitale



Base de données métiers

Accédez aux différentes étapes de votre bilan directement via votre smartphone, tablette ou ordinateur.

Encyclopédie métiers avec matching de métiers/profils.

Tests de personnalité



Plateforme de tests qui propose de multiples outils d'évaluation : personnalité et attitudes, leadership, intérêts et motivations, raisonnement, etc.

Inventaire de personnalité et démarche globale dans laquelle la personne se situe au cœur de la réflexion sur leurs points forts et leurs axes de développement.



Inventaire proposant une analyse des comportements et des forces motrices qui permet de mettre en place des stratégies de réussite, d'adopter des attitudes qui répondent aux exigences de l'environnement, de développer son adaptabilité et sa flexibilité

Test d'intérêts professionnels et de motivation



Évalue les intérêts professionnels et les motivations. Cet outil permet de réaliser l'adéquation des intérêts professionnels et des ressorts de motivation individuels selon le poste et l'entreprise.

Les avantages 5 d'AP RH



Adaptabilité

Des accompagnements sur mesure adaptés à votre situation.
Quelle que soit votre demande, nous mettons au point la solution la plus adaptée.



Proximité et disponibilité

Une équipe à l'écoute, et disponible pour vous accompagner tout au long de votre projet.



Réactivité

Tenue du rendez-vous d'information sous 1 semaine.
Démarrage de la prestation sous 1 mois.



Un esprit convivial

Humainement
PLUS GRAND

Pour s'inscrire 6

2 500 €

Par personne net de taxe

SATISFACTION

- 37 personnes ont réalisé un bilan de compétences leader en 2024.
- Sur 24 répondants, la moyenne de satisfaction est de 95% d'après notre enquête à chaud.

* Statistiques réalisées entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024

Nos CGV :

<https://ap-rh.com/conditions-generales-de-vente/>

CONTACT

Axelle HERLEMONT
Directrice opérationnelle associée
Référente Handicap
04 93 73 81 63
a.herlemont@ap-rh.com

Siège social

8 avenue du Dr Lefebvre,
Entrée A 06270 Villeneuve-Loubet
04 93 73 81 63



Antibes
55 avenue de Cannes
Résidence les pins bleus,
Lot BC



Le Cannet
32 Chemin de l'Olivet



Nice
Les Satellites
15 Av. Georges Clemenceau



Saint - Raphaël
66 avenue Thalès
Technoparc Epsilon 2



Gap
Espace de coworking
19 rue du Colonel ROUX



Grasse
Le Cube
7 Av. Michel Chevalier



Nos consultants vous accompagnent également à distance.
Pour toute personne possédant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et souhaitant un aménagement spécifique de notre accompagnement, nous vous invitons à prévenir votre consultant référent.